



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION SPORTIVE

Réunion **9 juillet 2019 à Dijon**

Présidence : M. Michel NAGEOTTE

Présents : MM. Michel BOURNEZ - Thierry CORROYER - André GIVERNET – Michel MALIVERNAY - Dominique MENETRIER - Jean-Louis MONNOT- Patrick PONSONNAILLE - Dominique PRETOT - Jean Louis TRINQUESSE

Excusés : MM. Stéphane BEGEL - Gérard GEORGES

Absent : Représentant du District de Côte d'Or

Assistent : Mmes Sylvie FALLOT – Delphine SCARAMAZZA

1 – SENIORS

1.1 COUPE DE FRANCE – ENGAGEMENTS

La commission prend connaissance de la liste des clubs engagés en Coupe de France et remarque que nous avons 3 équipes supplémentaire que la saison précédente.

Cette saison, nous avons 365 équipes, la saison dernière 362 équipes étaient inscrites.

DISTRICTS	2019/2020	2018/2019	2017/2018	Comparatif par rapport 2018/2019
Jura	36	36	34	idem
Doubs-Tb	91	91	94	idem
Haute Saône	24	26	31	-2
Côte d'Or	60	58	56	+2
Nievre	30	27	28	+3
Saône et Loire	93	88	100	+5
Yonne	31	36	38	-5
	365	362	381	Total : + 3

La Commission procède à la répartition des équipes dans plusieurs groupes géographiques pour procéder au tirage au sort du 1^{er} tour prévu les 17-18 août prochain.

Les équipes des clubs participants aux championnats National 2, National 3 et Régional 1 sont exemptés de ce 1^{er} tour ainsi que 30 équipes supplémentaires.

La commission rappelle que les équipes de National 3 et R1 rentrent au 3^{ème} Tour.

Les équipes R2 sont exemptées du 1^{er} Tour sauf Saint Sernin du Bois et Pont de Roide Vermondans, qui ont été tirées au sort.

Une circulaire sera adressée aux clubs concernés.

Le second tour étant fixé aux 24 et 25 août, la commission procède au tirage au sort des rencontres sous forme de tableau de qualification.

L'ordre des rencontres sera déterminé en fonction des résultats du 1^{er} Tour.

1.2 COUPE DE FRANCE – COURRIELS

La commission prend connaissance des différents courriels concernant des demandes pour jouer le 1^{er} Tour à l'extérieur.

1.3 CHAMPIONNAT R2 F

Suite au refus de Villers Le Lac, et en fonction du classement du championnat R3 F phase printemps, la commission propose au club de IS Selongey d'accéder au championnat R2 F pour la saison 2019/2020.

La commission prend note de l'accord de Jura Lacs pour participer au championnat R2F de la saison 2019/2020.

1.5 CHAMPIONNAT R3F

La commission rappelle que les engagements sont possibles par le biais de footclubs, jusqu'au 15 août inclus et précise que les rencontres se jouent le dimanche à 15h00.

2 – JEUNES

MASCULINS

. Courriel de GJ Espérance les 2 Vels

La commission prend connaissance du courriel de ce groupement souhaitant candidater en U17R.

Après avis du Conseil d'Administration et à titre exceptionnel et afin de compléter le groupe, elle décide d'intégrer ce groupement dans cette compétition.

. Constitution des groupes

Suite à la validation des groupes lors du Conseil d'Administration du 5 juin dernier, les compétitions sont arrêtées comme suit :

1.1 - U18R (12 équipes)

Auxerre AJ 2 – Pontarlier CA – Racing Besançon – Dijon ASPTT 2 – Belfortaine ASM – Besançon Football – Maconnais UF – Jura Dolois Football – St Apollinaire AS – Dijon USC – Vesoul FC – Chalon FC.

1.2 - U17R (2 groupes de 12 équipes)

Groupe A : Nevers 58 FC – Auxerre AJ 2 – Sens FC – Joigny US – Paray USC – Chalon FC – Le Creusot JO – Montceau FC – St Apollinaire AS – Beaune AS – Is Selongey Football- Fontaine les Dijon FC

Groupe B : Maconnais UF – Louhans Cuiseaux FC – Dijon USC – Quetigny AS – Jura Dolois Football – Champagnole – GJ Rudipontain – Besançon Football – Pontarlier CA – Vesoul FC – Lure JS – GJ Espérance Les 2 Vels

1.3 - U16R1 (12 équipes)

Auxerre AJ – Racing Besançon – Pontarlier CA – Belfortaine ASM – Chalon FC – Dijon ASPTT – Vesoul FC – Montceau FC – St Vit US – Dijon USC – Nevers 58 FC – Jura Sud Foot.

1.4 - U16R2 (2 groupes de 12 équipes)

Groupe A : SNID – Vauzelles ASA – Auxerre Stade – Sens FC – Maconnais UF – E. La Chapelle/Crêches – Paray USC – St Marcel FR – Gueugnon FC – Chevigny AS – Is Selongey Football – GJ Montbard Venarey St Rémy

Groupe B : Fontaine les Dijon FC – St Apollinaire AS – Lons le Saunier RC – Champagnole – Ornans – Baume les Dames – Besançon Football – GJ Rudipontain – Audincourt AS – Morteau Montlebon – Exincourt Taillecourt – GJ Pays Riolais

1.5 - U15R (12 équipes)

Auxerre AJ – Sochaux Montbéliard FC – Pontarlier CA – Racing Besançon – Dijon FCO – Chalon FC – Montceau FC – Nevers 58 FC – Belfortaine ASM – Dijon ASPTT – Dijon USC – Jura Dolois.

1.6 - U14R (3 groupes de 6 équipes)

Groupe A : Auxerre AJ – GJ Sens Football – Auxerre Stade – Dijon ASPTT – Fontaine les Dijon FC – GJ Montbard Venarey St Rémy

Groupe B : Montceau FC – Chalon FC – Maconnais UF – Jura Sud Foot – Jura Dolois Football – Besançon Football

Groupe C : Belfortaine ASM – Racing Besançon – Sochaux Montbéliard FC – Pontarlier CA – Morteau Montlebon – Vesoul FC

1.7 – HORAIRES DES COMPETITIONS

La commission décide de modifier les horaires des rencontres des compétitions de U16R2 et U17R soit le dimanche 10h30 au lieu de 10h00.

FEMININS

1.1 – COMPETITION U18R1

Après accord du Conseil d'Administration lors de sa réunion du 5 juillet, la commission met en place une compétition U18R1 sur toute la saison.

Suite à l'enquête, les clubs suivants sont retenus pour y participer : Dijon Université Club – Vesoul FC – Racing Besançon – Auxerre Stade – Belfortaine ASM – Chatenoy le Royal AS – Jura Sud Foot – Bart FC.

**Le Président,
Michel NAGEOTTE**

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football